

reçu au greffe de la CRC HDF le
18/06/2025
enregistré sous le n° 2025-368

Chambre régionale des comptes des Hauts-de-France
Monsieur Jean-Paul ALBERTINI
Hôtel Dubois de Fosseux
14, rue du Marché au Filé
62012 Arras Cedex

Monsieur le président,

Par courrier du 23 mai 2025, vous m'avez transmis le rapport d'observations définitives relatif à la gestion du Centre hospitalier de Château-Thierry pour les exercices 2019 et suivants.

Je tiens tout d'abord à remercier vos équipes chargées du contrôle de l'Hôpital Jeanne de Navarre de Château-Thierry : à travers le croisement de sources diversifiées et de témoignages, elles ont su décrire le contexte castelthéodoricien, déceler les progrès réalisés au cours des derniers mois et identifier les problématiques restant à résoudre pour assurer la pérennité de l'offre de soins hospitalière sur le sud de l'Aisne.

Je souhaite également vous faire part de deux informations d'actualité.

La première concerne l'approbation, par Monsieur le directeur général de l'Agence régionale de santé des Hauts-de-France, de la convention constitutive du « Groupement de coopération sanitaire libéral du Centre hospitalier de Château-Thierry ». La création d'une telle structure administrative est essentielle car elle permet de sécuriser juridiquement l'intervention au bloc opératoire de l'Hôpital de praticiens libéraux, d'éviter des fuites de patients et de garantir des recettes d'activité au Centre hospitalier.

La seconde information d'actualité concerne le résultat budgétaire 2024. Le compte financier 2024, soumis pour approbation au Conseil de surveillance du 24 juin 2025, présente un déficit nominal de -3,7 M€ (en intégrant l'aide de 4 M€ versée par l'Agence régionale de santé au titre des établissements en difficulté). Le résultat structurel (hors aides exceptionnelles de l'ARS) passe de -9,6 M€ en 2023 à -7,7 M€ en 2024. Ce début de redressement constitue un premier résultat, qui reste à confirmer par une dynamique de l'activité et une maîtrise des charges.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma haute considération.


Le Directeur par intérim,
Eric LAGARDERE
